

**AFFECTATION EN 6<sup>ème</sup>  
Des élèves relevant des deux collèges de secteur  
Chevreul et David d'Angers**

Choix des responsables légaux parmi ces deux collèges de secteur

**COUPON-RÉPONSE**

**A REMETTRE AVANT LE 03 avril 2020 AU DIRECTEUR DE L'ECOLE  
AVEC LE VOLET 1 DE LA FICHE DE LIAISON**

NB : A remplir même en cas de demande de dérogation pour un 2<sup>ème</sup> établissement.

Nous soussignés,

NOM Prénom Responsable 1

---

NOM Prénom Responsable 2

---

Avons bien noté que le lieu de résidence de notre enfant (nom-prénom) : \_\_\_\_\_

Relève bien des deux collèges de secteur Chevreul et David d'Angers.

Nous sommes informés que Monsieur l'Inspecteur d'académie peut affecter notre enfant sur l'un ou l'autre des établissements au regard des capacités d'accueil mais souhaitons vous faire part de notre ordre de préférence :

**ORDRE DE PRÉFÉRENCE :**

Collège de secteur n°1 : \_\_\_\_\_

Collège de secteur n°2 : \_\_\_\_\_

**Si situation de handicap ou de prise en charge médicale de votre enfant, il vous faudra indiquer sur le volet 2 cette information en joignant les documents justificatifs.**

Signature Responsable 1

Signature Responsable 2